

Mémoire La DGAC mène des actions de conservation du patrimoine et de la mémoire. Un engagement qu'elle conduit avec le comité d'histoire du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Préserver et valoriser le patrimoine aéronautique

Qui assure la valorisation du patrimoine ?

La mission "Patrimoine historique et archives", placée au sein du secrétariat général de la DGAC, est chargée de conduire la politique de valorisation du patrimoine et de gérer les archives de l'administration centrale et des services à compétence nationale. Elle fait partie du réseau des missions auprès des Archives nationales, en charge de la conservation du patrimoine historique de l'État et de sa mise à disposition auprès des citoyens. La mission Mémoire de l'aviation civile, intégrée au cabinet du directeur général, a un positionnement qui démontre l'importance accordée par la DGAC aux témoignages sur l'histoire de l'aviation. La mission est aidée, dans ses orientations, par la commission Mémoire, qui réunit périodiquement les chefs de service, des associations de personnels actifs et retraités de la DGAC, des "historiens" retraités de l'aviation civile et des partenaires extérieurs, notamment les musées.

Que recouvrent, à la DGAC, les notions de patrimoine et de mémoire ?

Dans sa mission de service public, la DGAC met à disposition des citoyens toute une offre documentaire originale et des productions. Le public est constitué de chercheurs ou de citoyens curieux. Les deux missions se sont organisées pour, d'une part, mettre les sources d'histoire à disposition et, d'autre part, orienter le public vers des productions plus visibles et choisies.

En quoi consiste l'offre documentaire ?

L'aviation est plus souvent objet de légendes que d'histoire. On s'intéresse souvent aux mêmes sujets et beaucoup moins aux infrastructures et à l'évolution des moyens dont les pilotes ont disposé pour voler, sujets qui concernent précisément l'administration de l'aviation civile.

Cette mémoire est multiple : elle s'intéresse aux terrains d'aviation, à la mise en place du



Sur le site Web du ministère, sont mises à disposition du public, entre autres, l'application interactive "Atlas Historique des terrains d'aviation" ou des archives numérisées.

contrôle de la circulation aérienne, à la formation des pilotes, à la certification des avions, aux enquêtes accidents... Ces questions sont mal connues et les historiens n'y viennent pas spontanément. La DGAC a donc produit un "état des fonds" de ses archives historiques conservées aux Archives nationales pour faciliter la recherche. La DGAC affirme ainsi l'importance de l'héritage et illustre ainsi la continuité du service public.

Qui sont les partenaires de la DGAC ?

Un réseau actif s'est constitué avec le monde associatif et les passionnés d'aviation. Par exemple, avec le musée régional de l'Air d'Angers, la DGAC s'est engagée dans une vaste opération de numérisation de fonds anciens : des milliers de plans d'avions historiques et orphelins. D'autres associations figurent dans ce réseau.



Elles constituent un maillage sans égal, regroupant des personnels de tous services, de tous niveaux, actifs et retraités :

- **L'Aéroclub de France**, jouant un rôle central de coordination avec ses commissions Patrimoine et Histoire ;
- **L'Association nationale des anciens fonctionnaires de l'Aviation civile et de la météorologie** (Anafacem) et l'Association des anciens de la météorologie (AAM), organismes ouverts à tous les anciens de ces administrations ;
- **le Groupement des ingénieurs de l'aviation civile retraités** (Giacre), accessible à l'ensemble des cadres retraités de la DGAC ;
- **des associations ayant des activités spécifiques telles qu'Aerodoc et LMBC** (La mémoire de Bordeaux Contrôle) dans le contrôle aérien, "Anciens aérodromes", "Mémoires de l'hydraviation", l'Araompa



Publications de la collection Mémoire de l'aviation civile, créée par la DGAC.

(Association de revalorisation du premier aérodrome organisé au monde, Port aviation), l'Apasy (patrimoine aéronautique de Saint-Yan, où se tient un important centre de formation de la DGAC). Leur force se manifeste en particulier dans le recueil des témoignages des anciens qui ont fait l'aviation civile et la météorologie. Ce travail s'accompagne souvent de collecte de documents et de photos, voire d'éléments mobiliers notamment dans la navigation aérienne. C'est ainsi qu'une position de contrôle aérien est, aujourd'hui, exposée au musée de l'Air et de l'Espace du Bourget. Cette acquisition marque l'entrée de la navigation aérienne dans ce grand musée national.

Dans un autre domaine, la collaboration entre les missions de la DGAC et l'Apasy a débouché sur la récupération du dernier Nord 262 (appareil intensément utilisé par la DGAC dans le cadre de la formation des pilotes de ligne). Enfin, des conventions favorisent les dons faits à la DGAC de collections d'archives privées, comme celle réalisée avec l'Aéroclub de France qui recueille documents aéronautiques rares, affiches, cartes postales dédicacées, photographies, gravures, dessins originaux, calepins de constructeurs, etc.

Le public peut aussi enrichir l'indexation des milliers de clichés de la photothèque du Service technique de l'aviation civile (STAC), gardien de la mémoire multimédia.



Quelles sont les principales réalisations ?

Il convient de citer les principales réalisations de la collection Mémoire de l'aviation civile, dont la marque a été déposée à l'Inpi. La dernière édition en date est *L'Aviation civile, une administration dans Paris*. Notons également la réalisation de l'application multimedia interactive, "Atlas historique des terrains d'aviation de 1919 à 1947". La DGAC soutient des publications extérieures, en termes de conseil et de subvention ou de préachat : *Le Patrimoine de l'aviation française* aux éditions Flohic, *Des formations aéronautiques* par Vital Ferry aux éditions du Gerfaut, *Centenaire de l'Aéro-club de l'Est, Cent ans d'aéronautique au Val-de-Gally* (histoire des terrains de la plaine de Versailles, ouvrage récompensé par le Grand Prix de l'Aéro-club de France), *Huit aérodromes sur un plateau, le patrimoine aéronautique autour de Trous-le-Noble*, de Georges Beisson et Colette Guétienne, chez Bleu Ciel Édition.

Des expositions didactiques ont été organisées : "L'Hydraviation à 100 ans", "Mérignac au temps des hélices" et "Du morse à la souris" qui a été suivie d'un ouvrage.

La présentation du film *À la recherche de l'Oiseau blanc*, par l'instigateur des recherches entreprises pour retrouver l'épave de l'avion de Nungesser et Coli, a relancé le cycle des débats et projections de films au siège de la DGAC.

S'ajoutent les actions institutionnelles de la DGAC : des vidéos ont été réalisées pour commémorer les centennaires des exploits de Farman, de Blériot, d'Henri Fabre et des vainqueurs des compétitions aéronautiques de l'année 1911. Des expositions se déroulent régulièrement dans le hall du siège de la DGAC.

Quel rôle peuvent jouer les agents et les associations ?

Les deux missions souhaitent donner une impulsion nouvelle à la collecte de

VERS DES ÉCHANGES NUMÉRIQUES

Les missions "Patrimoine historique et archives" et "Mémoire de l'aviation civile" de l'Aviation civile travaillent sur deux axes :

- un espace de travail collaboratif ouvert à leurs partenaires ;
- le site web du ministère prévu pour accueillir :
 - la version électronique des ouvrages de la collection "Mémoire de l'aviation civile", les vidéos et les ouvrages antérieurs progressivement enregistrés en numérique ;
 - les panneaux des expositions et des documents illustratifs ;
 - un lien vers l'application "Atlas historique des aérodromes" directement accessible sur <http://atlas.aviation-civile.gouv.fr/> ;
 - la mise en ligne des trente premières années de la revue professionnelle de la DGAC (1945-1975) et de l'intégrale du *Bulletin de la navigation aérienne* (1920-1939).

témoignages, écrits, vidéos, photos ou audios afin de les exploiter, mais aussi de les léguer aux générations futures. Les services seront sollicités et des actions seront plus systématiquement organisées en liaison avec l'équipe de la photothèque du STAC et la direction de la communication du ministère.

Joël Vergne, chef de la mission Mémoire de l'aviation civile

En savoir plus

patrimoine-memoire-ld@aviation-civile.gouv.fr
 Contact : 01 58 09 41 83 - 01 58 09 37 08
 Mobile : 06 11 79 34 35
<http://www.stac.aviation-civile.gouv.fr>
<http://atlas.aviation-civile.gouv.fr/>